



## Vente véhicule non conforme à l'annonce

Par **oliverte**, le **10/07/2019** à **14:22**

Bonjour, je viens d'acheter un véhicule d'occasion à un professionnel, lors de ma première visite, je ne vois rien de particulier, sur la publicité il y avait marqué comme énergie: essence, et je retiens ce véhicule. A ma deuxième visite, je m'aperçois que ce véhicule est bicarburant, le professionnel me dit que c'est au GPL, je me dis donc que c'est un plus, j'achète le véhicule.

En rentrant chez moi avec la carte grise, je me renseigne sur le type d'énergie et je m'aperçois que EN veut dire Gaz naturel!!! il n'y a aucune station dans ma région proposant ce type de gaz, je suis donc contraint de supprimer l'équipement gaz sur ce véhicule, mais au vu de toutes les démarches administratives contraignantes pour ce genre de transformation, je reste en attente.

Sur le bon de commande, ainsi que sur la facture, il n'est jamais mentionné que ce véhicule est bicarburant, puis je demander l'annulation de la vente?

Cordialement